



L'an **deux mille vingt**, le **09 mars** à **vingt heures trente minutes**, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques CABOT, Président.

**Étaient présents :** Mmes BRANÇON, FOUCAULT, LEPAGE, NICOLLE, PERCHET, RESCOURIO, RICHARD, MM. BESSE, CABOT, LEVIER, NOBILEAU

**Absents Excusés :** M. DUJON

**Autres participants :** Mmes DECROIX, VAS DE MATOS, M. HAVARD

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

M BESSE est élu secrétaire de séance.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte-rendu de la réunion du 10/01/2020 est approuvé à l'unanimité.

### COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2019

Synthèses des comptes ;

<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
frais de manifestation, communication 2 440,96	manifestations (brioches, sapin, 3 077,00
subventions aux écoles 12 800,00	marché de Noël, vide grenier,
(ex : classe transplantée, spectacles, ...)	fleurs, Playmobil)
	Subvention mairie 3 000,00
	Dons 250,00
<b>TOTAL : 15 240,96 €</b>	<b>TOTAL : 6 327,00 €</b>

NB : les chèques des sapins étant traités à la trésorerie d'Etampes, ils ont été encaissés début 2020 et ne sont pas comptabilisés dans l'exercice 2019.

#### Résultats

Bilan 2019 :	- 8 913,96 €
Excédent précédent	22 057,90 €

<b>Résultat 2019 : 13 143,94 €</b>
------------------------------------

Les comptes de Gestion et Administratif sont approuvés à l'unanimité.

Le Comité de la Caisse des Écoles, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'affecter le résultat excédentaire de 13 143,94 € au Budget Primitif 2020.

## **BUDGET PRIMITIF 2020**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Dépenses générales :	15 443,94	Excédent reporté :	13 143,94
Fonctionnement imprévu :	1 000,00	Manifestation :	10 000,00
Subvention aux écoles :	10 000,00	Subvention mairie:	3 000,00
		Dons perçus :	300,00
<b>TOTAL :</b>	<b>26 443,94 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>26 443,94 €</b>

Le budget est approuvé à l'unanimité.

### **FÊTES ET CÉRÉMONIES : Inscription des dépenses**

Le Comité de la Caisse des Écoles, après en avoir délibéré, à l'unanimité : décide que seront réglées à l'article 6232 du Budget Primitif 2017, les dépenses afférentes à l'organisation des différentes manifestations, soit :

- Vente de brioches
- Vente de sapins
- Marché de Noël
- Carnaval
- 1er mai
- Soirée contes
- Bourse aux jouets
- Brocante - vide-grenier
- Après-midi jeux
- Fantômarche
- Autres

### **BILAN VIDE GRENIER**

Le bilan des exposants et visiteurs est très positif.

Nous avons accueilli 50 exposants, qui ont occupé 85 tables, soit une recette de 850 €.

Auquel s'ajoute 217,70€ de buvette.

Leçon à tirer : ouvrir plus tôt, et s'aligner sur l'horaire de Janville (9h)

### **SUBVENTIONS**

#### Ecole primaire :

La subvention pour les ateliers Handi-Mallette (voir CR du 10/01/2020) est voté à l'unanimité.

La caisse des écoles versera une subvention de 1600 € à la coopérative scolaire qui a effectué le don à l'association. Les ateliers ont eu lieu le 20/01 et le 02/03.

#### Ecole maternelle :

La subvention pour les spectacles (Cosmofolie, Les 7 flèches de l'Arc en Ciel) est voté à l'unanimité.

La caisse des écoles versera une subvention de 1300 € à la coopérative scolaire.

## PREPARATION DU CARNAVAL

Note du rédacteur : Le carnaval (prévu le dimanche 29/03) ayant été annulé en raison du confinement, cette partie du compte rendu est réduite.

Le thème choisi était le cinéma.

Nous avions prévu un Bineau assis dans un fauteuil de cinéma.

Une séance de cinéma avec CineEssonne devait conclure le défilé et la mise à feu du Bineau.

## QUESTIONS DIVERSES

M. CABOT profite de cette dernière réunion avant la fin de son mandat pour remercier l'ensemble des membres de la Caisse des Ecoles pour toutes leurs activités.

De notre côté, nous le remercions ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale pour le soutien, les subventions, le prêt de matériel, de salles, le personnel des services techniques pour le montage de structures pour nos différentes manifestations...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.